

Phosphat

Correcteur d'adhésivité pour vernis et produit anticorrosion

Produit de dégraissage et de phosphatation liquide et acide pour la phosphatation de surfaces en fer par le procédé de la couche mince (conversion-phosphatation) avec les vernis suivants. En même temps, en fonction du niveau de saleté, les graisses et l'huile seront enlevées des matériaux traités.

Application: • **applications spéciales:** la peinture au pistolet, les entreprises métallurgiques, les entreprises industrielles avec des applications spécifiques.

Avantages: • **double action: dégraissage et phosphatation en même temps**
• **amélioration de l'adhésivité du vernis sur l'acier et le fer**
• **protection temporaire contre la corrosion (pas de protection permanente!)**
• **usage facile**

Usage: Selon le type d'appareil, une solution de 1:1 à 1:3 doit être aspirée dans l'appareil de nettoyage à haute pression. Le dosage doit être réglé d'une telle façon qu'à la sortie de la lance, la solution comprenne une concentration de substance active de 1 - 2%. Il est important que l'on n'utilise que des appareils de nettoyage à haute pression munis de leur propre pompe chimique ou chauffe-eau (ne pas utiliser des appareils de nettoyage à haute pression normaux!). La valeur pH d'une concentration de 1 - 2% sera plus ou moins de 5 à 5,5 (selon la dureté de l'eau). La température de service doit être située entre 60 - 80° avec une pression de plus ou moins 70 bar. Selon la résistance du matériau, la durée du traitement doit être calculée comme suit: 0,5 - 1 minute par m². Ensuite, les pièces sont rincées avec de l'eau détartree et séchées au moyen d'air comprimé. Il ne suffit pas de laisser sécher les pièces en plein air. Durant le traitement, il faut veiller à ce que de l'air frais soit amené et évacué. Pour d'autres remarques: voir les feuilles d'information sur la sécurité.

Valeur pH: Plus ou moins 5,5 (en cas d'une solution de 1% dans de l'eau de ville ayant une dureté de 20° DH)

Commandes: 25 l - art.n° 81232, 220 kg - art.n° 8439, 1000 kg - art.n° 80886

Remarques: Composition: <5% tensio-actifs anioniques, <5% tensio-actifs non-ioniques, 5-15% phosphates alcalins, <5% acides phosphoriques; produits anti-calcaires et matières auxiliaires.

ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Str. 2-8
89287 Bellenberg

N° de tél. +49(0)180/ 5 37 37 37
N° de fax +49(0)180/ 5 37 37 38
email: info@wap-online.de
<http://www.wap-online.de>

Il est impossible de connaître toutes les conditions d'utilisation chez les clients. Pour cette raison, un test préalable est recommandé dans tous les cas.

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.12.2003

revue le : 08.12.2003

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit ALTO Phosphat
- Producteur/fournisseur :
ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Straße 2-8 Telefon: +49 7306/72-0
D - 89287 Bellenberg Telefax: +49 7306/72-316
- Service chargé des renseignements : Produktlinie Reinigungsmittel
- Renseignements en cas d'urgence :
En cas d'urgence appeler le centre antipoison le plus proche:
Centre Anti-Poisons
Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg
BP 426 Tel:0033/3 88 37 37 37
67091 Strasbourg Fax:0033/3 88 11 54 75

2 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique
- Description :
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

Composants contribuant aux dangers:
néant
- Indications complémentaires :
Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

- Principaux dangers: néant
- Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
- Système de classification :
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- après inhalation :
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- après contact avec la peau :
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- après contact avec les yeux :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou jet d'eau. Eteindre les incendies importants avec un jet d'eau ou une mousse résistante à l'alcool.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.12.2003

revue le : 08.12.2003

Nom du produit ALTO Phosphat

(suite de la page 1)

- Equipement spécial de sécurité :
Aucune mesure particulière n'est requise.
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Les précautions individuelles: Non nécessaire.
 - Mesures pour la protection de l'environnement :
Diluer avec beaucoup d'eau.
 - Méthodes de nettoyage/récupération :
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 - Indications complémentaires :
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
-

7 Manipulation et stockage

- Manipulation :
 - Précautions à prendre pour la manipulation:
Aucune mesure particulière n'est requise.
 - Préventions des incendies et des explosions:
Aucune mesure particulière n'est requise.
 - Stockage :
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Aucune exigence particulière.
 - Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
 - Autres indications sur les conditions de stockage : néant
-

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Equipement de protection individuel :
 - Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - Protection respiratoire : non nécessaire.
 - Protection des mains :
Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.
En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.
 - Matériel de gants.
Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.
 - Temps de pénétration du matériel de gants.
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - Protection des yeux :
Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
-

9 Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales.
 - Forme : liquide
 - Couleur : incolore
-

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.12.2003

revue le : 08.12.2003

Nom du produit ALTO Phosphat

(suite de la page 2)

- Odeur : spécifique au produit
- valeur/gamme unité méthode
- Modification d'état
- Point de fusion : 0 ° C
- Point d'ébullition : non déterminé
- Point d'éclair : non applicable
- Auto-imflammation :
Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion Le produit n'est pas explosif.
- Pression de vapeur : à 20 ° C 23 hPa
- Densité : à 20 ° C 1 g/cm³
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : entièrement miscible
- Valeur du pH :
(10 g/l) à 20 ° C 5
- Teneur en solvants :
- solvants organiques 0,0 %

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique / conditions à éviter :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Produits de décomposition dangereux :
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë :
- Effet primaire d'irritation :
- de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- des yeux : Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires :
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- Indications générales :
Ne doit accéder ni à la nappa phréatique, ni aux eaux naturelles
Les solutions diluées peuvent être rejetées dans une stations d'épuration.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit :

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 08.12.2003

revue le : 08.12.2003

Nom du produit ALTO Phosphat

(suite de la page 3)

- Recommandation :
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
 - Emballages non nettoyés :
 - Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - Produit de nettoyage recommandé :
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.
-

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
 - Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :
-
 - Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :
 - Polluant marin : Non
-

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE :
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux.
-

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Service établissant la fiche technique :
Service Produits de nettoyage et d'entretien
-